

Ecole élémentaire Pierre Mesples de Fay-aux-loges

Compte-rendu du premier conseil d'école, jeudi 6 novembre 2025

Présents : Romain Mounier, Thomas Daëron, Ghislain Beurienne, Lucie Berruet, Annabelle Prévost, Aurélie Bougard, Isabelle Maligne, Eric Lambert.

Enseignants : Chrystelle Brosse, Audrey Doucet, Sandrine Simon, Céline Pastor, Linda Boismoreau, Fabienne Vannier, Nelly Goulard (remplaçante d'Antoine Marty), Barbara Pellegrin, Stéphanie Curt, Agnès Delestre, Céline Romilly, Sophie Hurson.

Directrice: Aurore Spagnoli

Absent excusé : Antoine Marty

Mairie : Magali Blanluet

DDEN : Chantal Chenault excusée

1. Présentation des membres du conseil d'école et résultat des élections.

Madame Spagnoli remercie l'équipe enseignante, pour son accueil au sein de l'école, et notamment Mme Romilly, pour son aide précieuse.

Cette année, les représentants de parents d'élèves ont été élus avec un taux de participation de 76,82%.

338 votants pour 55 votes blancs ou nuls. Mme Spagnoli remercie les parents et enseignants qui ont aidé au dépouillement.

2. Les effectifs (au retour des vacances de la Toussaint)

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	53	43	58	54	53	261

3. Présentation et validation du nouveau règlement intérieur.

Le règlement intérieur est proposé sans ajout avec seulement une précision sur les jours des activités pédagogiques complémentaires : LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI, et une modification : accueil unique par le portail principal (rue de la Bretauche)

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Le programme PHARe est toujours d'actualité. Tous les enseignants sont progressivement formés à ce programme afin de gérer au mieux les situations en parallèle de l'intervention de l'équipe ressource de la

circonscription (personnes formées pour gérer les situations de harcèlement). Nous rappelons que le numéro vert en cas de harcèlement ou cyberharcèlement est le 3018. Le 6 novembre : journée contre le harcèlement (intervention par les enseignants dans les classes).

4. AESH, APC, RASED

- Deux AESH, interviennent au sein de notre école, Mme Picard et Mme Robert. Elles accompagnent et favorisent l'autonomie des élèves en situation de handicap. Elles contribuent pleinement à la mise en place d'une Ecole Inclusive, pour offrir à chaque élève une scolarité adaptée à ses besoins.
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, et les accompagner dans leur travail personnel.

Selon les enseignants, les APC ont lieu le midi ou le soir.

- Le rôle du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) :

Composé d'une enseignante spécialisée dans les aides à dominante pédagogique : aide les élèves, qui ont des difficultés scolaires, à raisonner et à retrouver le goût de la réflexion. L'enfant participe à des séances hebdomadaires, en petit groupe, dans ou en dehors de la classe.

Et d'une psychologue de l'Education Nationale : Elle est chargée de l'analyse psychologique des difficultés et des besoins de l'élève pour contribuer à son bien-être à l'école et à sa réussite scolaire. Elle travaille en lien avec les équipes enseignantes, les familles et les partenaires extérieurs.

5. Exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

Les différents exercices vont être identifiés dans un PPMS unifié pour que les deux écoles puissent apparaître sur un seul document, qui est en cours de validation.

Le premier exercice incendie a eu lieu le lundi 22 septembre.

Pour rappel ces exercices sont :

-L'exercice PPMS risques majeurs (catastrophe naturelle, accident de véhicule transportant des produits dangereux volatiles...). Les élèves doivent rester enfermés dans les classes durant l'exercice. Les enseignants leur rappellent alors ce que sont les risques majeurs.

-L'exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) intrusion malveillante. Les consignes à respecter sont : rester silencieux, et fermer toutes les portes à clé. Le signal est donné par les boîtiers installés dans chaque classe (alerte sonore et visuelle).

Nous avons d'ailleurs pu faire notre premier exercice le vendredi 17 octobre. Tout s'est bien passé, les élèves se sont cachés rapidement et ont été silencieux. Les boîtiers ont fonctionné correctement. L'alerte peut être donnée par chaque enseignant, depuis sa classe.

-L'exercice colis piégé : évacuation en fonction du lieu où se trouve le colis.

Le point de rassemblement en cas d'évacuation est à la salle des fêtes.

Il faudra penser à revoir le plan d'évacuation lorsque les travaux du côté de l'ancien parking des enseignants seront terminés. En effet, les élèves sortant par la porte du fond du couloir devront pouvoir se rendre à la salle des fêtes rapidement sans avoir à contourner grillage ou portail.

Merci à Madame Méchin et à M. Moreau qui ont été présents pour ces exercices.

6. Bilan de la coopérative scolaire et utilisation du budget pour 2025-2026.

Le résultat comptable de l'année 2024/2025 est 2 673, 21 €. Ce résultat est la différence entre les produits (recettes) et les charges (dépenses). Au regard des effectifs de 17 à 29 élèves par classe, le budget alloué pour les classes de CP pour 2025/2026 est de 750€. Pour les autres classes le budget est maintenu à 1000€. Le budget, pour les jeux de cour a augmenté et sera de 300€.

Nous remercions chaleureusement les familles qui ont participé, l'APEM pour son don généreux de 1 305€, ainsi que la municipalité pour les subventions accordées.

7. Projets de l'année 2025-2026

DéFay : samedi 11 octobre. Cette manifestation organisée par l'ASEP et encadrée par des enseignants, 1 animateur USEP et quelques parents d'élèves a rencontré un vif succès.

Classe cirque pour les CP de Mme Vannier, Mme Boismoreau et Mr Marty, du 15 au 19 juin 2026.

Classe de découverte à Crocq pour les classes de CE1, du 14 au 19 juin 2026.

Classe de mer à Pénestin du 25 au 30 mai et **sortie dans le cadre du devoir de mémoire** pour les 2 classes de CM2.

Concert JMF pour les CE2 : 6 janvier 2026

Participation au prix des Incorruptibles des CE2 de Mme Doucet (dans le cadre de la correspondance avec une classe de l'école de Vennecy). Les enfants doivent lire 6 livres et voter pour leur livre préféré.

Sortie à Chaumont-sur-Loire avec le festival international des jardins des 2 classes de CE2.

Poursuite du projet intergénérationnel entre les résidents de l'EHPAD et les CE2 de Mme Doucet.

Schoralia pour les CM1 : spectacle chorale mardi 2 juin à 18h30 à la Chapelle Saint Mesmin.

Fay'stival : en attente de confirmation pour la programmation. Au moins 2 classes de CP feront du théâtre et du chant et peut-être participation des CE1 pour les chants.

Participation des CM1 et CM2 aux commémorations du 11 novembre (11h) et du 8 mai avec une chorale.

Marché de Noël : nous proposerons cette année le même fonctionnement que l'année dernière : vente des objets confectionnés par les élèves en direct à l'école avec vente de crêpes / gâteaux et chocolat/vin chaud **le vendredi 12 décembre de 16h45 à 18h00** dans la cour de l'école avec l'installation d'un chalet.

Conseil de délégués : premier conseil le lundi 10 novembre.

Projets sportifs : semaine des jeux olympiques et paralympiques (dates à confirmer), course longue pour toute l'école vendredi 10 avril 2026 et participation de certains élèves aux cross USEP (CE2 cycle 3).

Projet Savoir rouler à vélo : Le Savoir rouler à vélo (SRAV) est un dispositif interministériel qui fait partie du parcours obligatoire de l'élève. Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, il vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Chaque classe du ce1 au cm2 participera à une journée afin de valider les blocs. Les CP auront ½ journée d'initiation.

Sortie des CP à l'association du patrimoine des sapeurs-pompiers de Fay-aux-Loges (1^{ère} semaine de juillet).

Poursuite du projet **Ramène tes cartouches** (l'argent récolté sera réservé au conseil des délégués) ainsi que **Fay le propre** (ramasser les déchets autour de l'école pour toutes les classes).

La fête de l'école aura lieu le vendredi 26 juin 2026

8. Projet d'école

Suite à l'évaluation d'école l'année passée, nous devons, cette année, réécrire le projet d'école.

Il définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités péri-scolaires qui y concourent. Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves.

Ce projet sera pour l'école maternelle et l'école élémentaire, et nous allons commencer à travailler dessus dès la semaine prochaine.

9. Point divers

Fusion d'école : lors du dernier conseil municipal du 18 septembre 2025, le conseil approuve la direction unique pour les deux écoles : une école primaire.

Les enseignants souhaiteraient savoir s'il serait possible d'avoir un parking ou des places réservées.

Mme BLANLUET, souhaiterait organiser une réunion avec le service voirie, la mairie et un représentant de l'école.

Mme SPAGNOLI précise qu'une enseignante a des problèmes pour se déplacer et les places handicapées sont trop loin de l'école.

10. Travaux réalisés

Pour 2025 :

Le matériel

En 2025 : renouvellement de 3 tablettes classe mobile / Etude en cours sur le renouvellement de Pc de la classe mobile.

Les bâtiments

- Réalisation rénovation entrée bis P1
- Implantation clôture autour P2
- Changement des films solaires fin 2025 ou début 2026

- Investissement sur la mise en place d'alarme anti-intrusion / catastrophes naturelles dans chaque classe
- Réparation fuites toiture P2
- Changement d'un des 2 portiers sonnette école (suite à demandes des RPEE)

11. Budget prévisionnel 2026

Nous avons demandé au budget 2026, et comme chaque année, une aide de la mairie afin de financer les différentes classes de découverte, la classe cirque, une sortie au Musée de la résistance à Lorris (ou autre) dans le cadre du devoir de mémoire, ainsi que le transport pour Schoralia.

Le montant permettant de maintenir l'ENT PrimOT est également remis au budget.

Rénovation globale des stores P1

La rénovation totale de la classe de Mme CURT est envisagée.

12. Questions des représentants des parents d'élèves.

1. Quels sont les projets d'investissement/renouvellement pour l'année scolaire 2025-2026 ainsi que pour les années suivantes concernant :

- Le matériel
- Les bâtiments
- La cour et les espaces extérieurs

= Le budget 2026 n'est pas encore voté !

Le changement de tous les stores est un gros budget.

Beaucoup d'investissements ont été faits ces dernières années. La mairie accompagne toujours les projets des enseignants ce qui est très appréciable.

VOIR LES REPONSES DANS LE POINT 10.

2026 : proposition budgétaire :

- Rénovation globale des stores P1
- Changement d'un des 2 portiers sonnette école (suite à demandes des RPE) avec installation d'ouverture sur le téléphone de direction

La cour et les espaces extérieurs 2026 : installation d'alerte sonore dans la cour

2. A ce jour, la commune comporte 2 groupes scolaires : maternelles et élémentaires. Quelle est la vision de la commune et de l'éducation nationale sur l'évolution des groupes scolaires ? Est-il envisagé une fusion ? Le cas échéant, à quel terme ?

Lors du conseil municipal du 18 septembre 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la mise en place d'une direction unique pour l'école maternelle et pour l'école élémentaire pour cette année et pour les années futures.

SOUHAITE la mise en place d'une école primaire avec une direction unique.

3. Quels sont les aménagements planifiés et/ou envisagés et/ou à l'étude pour faciliter, fluidifier et sécuriser la circulation et le partage des espaces entre les des piétons et les différents moyens de déplacements (vélos, trottinettes, voitures, ...), aux abords de l'école ?

A ce jour pas de travaux ni d'aménagement programmé / Les voitures ne sont pas autorisées devant les 2 écoles. Il y a toujours beaucoup d'incivilités.

Les parents signalent que le chemin entre la salle des fêtes et l'école est toujours en mauvais état.

Magali Blanluet précise que ce chemin a été refait par une entreprise. Une information sera transmise au service voirie.

4. La sortie des enfants uniquement par le portail rue de la Bretauche est-il amené à perdurer (sur l'année scolaire en cours, les rentrées futures) ? D'autres alternatives sécurisées possibles ont-elles été étudiées et si oui lesquelles ? Quels éléments d'analyses de risques ont été pris en considération ?

Mme Blanluet indique que la rue de la Bretauche a toujours été l'entrée principale. Des aménagements avaient été effectués avec la crise COVID. Puis, il y a eu un maintien de 2 entrées suite à une organisation des équipes enseignantes. Il a été constaté que la sécurisation de l'école est augmentée avec 1 seule gestion des entrées et sorties.

5. Les accès à PRIMO'T / One Pocket ont changé cette année et nous avons été alertés par plusieurs parents sur des difficultés d'accès à l'application et des communications de la direction de l'école qui ne sont pas parvenues. Avez-vous eu ces remontées ? Un rappel est-il prévu pour les parents qui rencontreraient ces difficultés ?

C'est de la responsabilité du gestionnaire de l'application et non de l'école. Comme pour une application lambda, les parents peuvent contacter le service support.

Les enseignantes indiquent que beaucoup de difficultés rencontrées, que ce soit pour les enseignants, comme les parents. Un pas-à-pas doit être redistribué aux parents, afin que tous puissent avoir accès à primoT.

6. Afin de faciliter l'organisation et essayer d'améliorer le taux de participation, avez-vous envisagé le Vote électronique pour l'élection des Représentants des Parents d'Elèves ? Est-ce qu'une étude de coûts a été faite ?

La Mairie ne fait que prêter les urnes. Le vote électronique a certainement un coût et ce n'est pas envisagé pour les prochaines années.

Il est précisé que compte tenu du fort taux de participation, le changement ne semble pas nécessaire

Le prochain Conseil d'école sera jeudi 5 mars à 18h30

Fin de séance : 19h45

La présidente : Mme Spagnoli

La secrétaire : Mme Romilly